

AVIS AU PUBLIC CONCERNANT LES ENQUETES DE GESTION DE L'EAU

AFFICHAGE FINAL

Date d'affichage : 09/01/2025
Date d'enlèvement : 18/02/2025

Numéro	Pour le compte de	Description de la demande	Situation de l'objet
EAU-AUT-24-0630	Soka S.C. (Fam.Kail)	GESTION DES EAUX DANS LE CADRE D'UNE INSTALLATION DE PRODUCTION DE BIOGAZ (TRAITEMENT BIOLOGIQUE)	15 RUE DE SCHIFFLANGE BERGEM

Les dossiers de la demande peuvent être consultés sur rendez-vous. (Service Sécurité / Tél.: 55 05 74 - 517)

Pour le collège des Bourgmestre et Échevins,
la secrétaire communale,


Nadine BRACONNIER



le bourgmestre,

Jeannot FÜRPASS



Mondercange, le 18/02/2025

Dossier **EAU-AUT-24-0630**

suivi par : Paula VENTURA

CERTIFICAT DE PUBLICATION - AFFICHAGE FINAL

Objet : **Gestion des eaux dans le cadre d'une installation de production de biogaz (Traitement biologique)**

Requérant : **Agro-Projekt SA**

pour le compte de : **Soka S.C. (Fam.Kail)**

Adresse - rue et N° : **RUE DE SCHIFFLANGE 15**

- Localité : **L-3316 BERGEM**

Commune : **MONDERCANGE**

Réf. Dossier - EAU : **EAU-AUT-24-0630**

Date - d'affichage : **09/01/2025**

- d'enlèvement : **18/02/2025**

Par la présente le collège des Bourgmestre et Échevins de la commune de Mondercange certifie, conformément à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, que la demande d'autorisation a fait l'objet d'une décision ministérielle en date du 03/01/2025 de Madame la Ministre de l'Environnement, et dont détails ci-dessus, a été affiché et publié dans toutes les sections de la Commune de Mondercange pour une durée de 40 jours, à savoir du 09/01/2025 au 18/02/2025 inclusivement.

Le dossier de la décision et les plans y afférents sont déposés au service sécurité et peuvent être consultés sur RV (tél : 550574-517).

Pour le collège des Bourgmestre et Échevins,
la secrétaire communale,


Nadine BRACCONIER



le bourgmestre,


Jeannot FÜRPASS